



Règlement de l'utilisation de l'entrepôt du CASC

Annexe 1-3

Mise en place de responsables détenteurs de la clé d'accès et du code alarme.

Leurs fonctions :

- Animateur d'activité :
Frédéric Chalopin, Champelay Jean Marc pour le Train
Patrick Saunier pour l'aéro et bateaux
- Responsable d'outils spécifiques : Tour-Fraiseuse, CNC, ...
Daniel Bourgeois, Willy Lagrave, Patrick Saunier
- Responsable atelier
Alain Gillares

Une charte d'utilisation et d'engagement sera à signer lors de la remise des clés.

Les Créneaux Horaires :

Pour l'utilisation de l'atelier

- Lundi Après-midi de 14h à 17h00
- Lundi soir de 17h00 à 23h00 Section Train
- Mardi soir de 17h00 à 23h section Aéro + bateaux
- Mercredi soir de 17h à 19h00 Enfants + section Aéro + bateaux
- Jeudi soir de 17h00 à 23h00 Section Train
- Vendredi après-midi 14h à 17h00

L'accès à l'atelier est libre aux adhérents (dans les créneaux ci-dessus et sur inscription), l'adhérent a accès aux services proposés à savoir :

Les Services :

- Utilisation de machines-outils
- Utilisation d'outillage
- Espace personnel de travail et de stockage
- Accès internet

8 Bd de La liberté – 83460 – Les Arcs

Tél : 04.94.47.58.66

Email : casc-lesarcs@wanadoo.fr

Site : www.casc-lesarcs.org

- Médiathèque

Espace détente :

- Boissons (frigo sur participation)
- Cafetière à dosettes (sur participation)
- Micro-Ondes

A la charge des adhérents utilisateurs

- Le matériel doit être remis à sa place
- Les établit et espace de travail nettoyer
- Les armoires doivent être ranger et fermer
- L'entretien de la salle de réunion et la poussière des vitrines
- L'entretien de WC et points d'eau

